TI-KÈR
SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PEN-AR-BED)

Projet Pédagogique

TICKET SPORT
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS 29600

2025/2026

Service Enfance Jeunesse
Mairie de Saint-Martin-des-Champs
CS 77832
29678 Morlaix Cedex

Sommaire

I - Projet Éducatif De Territoire de Saint-Martin-des-Champs et de Sainte-Sève 3
II - Objectifs pédagogiques 4
III - Fonctionnement 5
1 - Descriptif du centre 5
2 - Équipe pédagogique 5
3 - Les locaux 6
4 - Structure du « Collectif enfant » 6
5 - Déroulement d'une journée type 6
6 - Organisation des différents temps de la journée 7
7 - Les espaces ressources de la Marelle 8
IV - Évaluation 10

I - Projet Éducatif De Territoire de Saint-Martin-des-Champs et de Sainte-Sève

« Le projet éducatif territorial est le cadre formalisé, écrit, au sein duquel les acteurs qui interviennent dans le domaine de l'éducation sur un même territoire, s'inscrivent pour exercer les missions et les responsabilités, de façon conjointe et coordonnée, autour d'objectifs communs, en direction et au bénéfice des enfants et des jeunes, pour leur développement, leur réussite et leur intégration dans la société mais aussi dans l'environnement local au *sein duquel ils vivent »*

Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes

Le projet pédagogique du centre de loisirs Ticket-sports s'appuie sur le Projet Éducatif de Territoire de Saint- Martin-des-Champs et de Sainte-Sève. Les objectifs de ce PEDT ont été définis pour une période allant de 2023 à 2026 :

- Découvrir la richesse et l'attractivité du territoire, des paysages, dans une démarche de sensibilisation des enfants à leur cadre de vie, sensibilisation à l'écocitoyenneté,

- Participer à la construction individuelle de l'enfant par la vie en collectivité, en privilégiant le bien-être, le respect d'autrui, la mixité, la laïcité et la participation de tous sans distinction,

-Favoriser l'épanouissement des enfants, leur émancipation, valoriser leur place dans la société et les faire cheminer vers l'autonomie.

II - Objectifs pédagogiques

Le projet pédagogique du Ticket-sports constitue une réflexion qui définit les objectifs pédagogiques du centre de loisirs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.
Le centre de loisirs Ticket-sports remplit une mission éducative auprès des enfants accueillis.

La pédagogie développée par l'équipe d'animation est basée sur le respect et la confiance dans l'enfant. Elle a pour objectif de permettre à l'enfant d'évoluer dans un espace serein au sein duquel il aura toute la liberté d'expérimenter, de s'exprimer, de créer, de découvrir…

Bien qu'étant un espace collectif qui privilégie la coopération, le centre de loisirs met également l'accent sur les caractéristiques spécifiques à chaque enfant et permet à tous de trouver sa place au sein du groupe.

L'accueil d'un enfant doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage.

Les objectifs pédagogiques visés par le Ticket-sports sont les suivants

- Permettre la socialisation et l'apprentissage de la citoyenneté

-En responsabilisant les enfants.

-En privilégiant l'autonomie de l'enfant.

-En apprenant aux enfants à vivre avec des règles, comprendre leur utilité et leur nécessité.

-En privilégiant les temps d'échanges entre les enfants et leurs pairs (parents, animateurs…)

- Favoriser l'éveil culturel de l'enfant

-En offrant un accès à la pratique des activités sportives aux enfants

-En développant la curiosité de chaque enfant par le biais d'activités multiples et variées.

- Favoriser le bien-être de l'enfant

- En respectant les rythmes de vie de l'enfant.

- En assurant la sécurité physique, affective et morale de l'enfant. Les animateurs respecteront la réglementation des ministères de tutelle.

- En étant à l'écoute des besoins et envies des enfants

- Favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap

- En étant à l'écoute des besoins spécifiques de chaque enfant et de ses parents

- En adaptant des lieux de vie considérant la diversité de chacun

- En renforçant les conditions d'encadrement par la sensibilisation des animateurs et le recrutement d'un animateur spécialisé.

III - Fonctionnement

1 - Descriptif du centre

- Nature : Accueil Collectif de Mineurs

- Organisateur : Mairie de Saint-Martin-des-Champs, CS 77832, 29678 Morlaix Cedex

- Responsables : Monsieur le Maire, François Hamon
Directeur de l'accueil : Sylvain Widmer

- Public accueilli : Le Ticket-sports s'adresse aux jeunes âgés de 8 à 18 ans s'ils sont Saint-Martinois ou Sainte-Sévistes, ou inscrits dans un établissement scolaire ou une association de St-Martin-des-Champs ou Ste-Sève, ou ayant leurs grands-parents domiciliés à Saint-Martin-des-Champs ou à Sainte-Sève.

- Capacité d'accueil : 60 places

- Implantation : Salle omnisports du Gouélou, impasse du 19 mars 1962, 29600 Saint-Martin-des-Champs et salle des associations, rue de la mairie, 29600 Sainte-Sève.

- Périodes de fonctionnement : L'accueil est ouvert de 10h30 à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi pendant chaque période de vacances scolaires.

2 - Équipe pédagogique

Elle est garante du projet éducatif de la municipalité et met en place un projet pédagogique et un projet de fonctionnement. L'équipe d'animation est responsable des enfants accueillis à l'Accueil de Loisirs (santé physique et morale), des locaux, du matériel, des informations, de l'image de l'Accueil de Loisirs.

Elle doit :

- mettre l'accent sur la sécurité et la sécurisation des enfants confiés,
- savoir être à l'écoute des besoins, des attentes des enfants,
- savoir faire face aux imprévus,
- privilégier en son sein une relation d'aide basée sur les expériences, les connaissances, la formation,
- savoir se remettre en cause, effectuer des recherches, rendre des comptes,
- remplir un rôle d'éducateur (connaissance de l'enfant),
- avoir conscience de son statut de référent envers les enfants, les parents, la municipalité,
- remplir son rôle d'animateur (programmation et déroulement des activités, bilan, évaluation).

L'équipe du Ticket-sports est composée d'un directeur, d'un directeur adjoint, d'animateurs.

3 - Les locaux

Les locaux de référence sont la salle omnisports du Gouélou à St-Martin-des-Champs et la salle des associations à Ste-Sève.
On peut ajouter le gymnase du Binigou, le gymnase du collège et la salle polyvalente.

4 - Structure du « Collectif enfant »

Le public accueilli est réparti de manière à sécuriser les enfants et à répondre au mieux aux besoins, attentes et rythmes de vie de chacun.

5 - Déroulement d'une journée type

10h30-12h	Activités dirigées en salle ou extérieur en fonction de la saison
14h00-15h30	Activités dirigées en salle ou extérieur en fonction de la saison
15h30-17h00	Activités libres

6 - Organisation des différents temps de la journée

- Les activités dirigées en salle :
Le matin de 7h30 à 9h15 et le soir de 17h à 19h
Ces activités sont composées de toutes celles qu'il est possible de pratiquer sur St-Martin-des-Champs et Ste-Sève. Elles sont nombreuses et sont programmées en alternance et en fonction des choix des enfants et des animateurs

- Les activités libres :
Pendant les activités libres, les jeunes choisissent une ou plusieurs activités en groupe ou individuellement. Les jeunes peuvent aussi partir quand ils le souhaitent s'ils ont l'autorisation de leurs parents. Ils peuvent aussi arriver quand ils le souhaitent.

- les activités
Les activités sont des activités sportives. Les jeunes peuvent les pratiquer de manière libre ou dirigée. Les animateurs peuvent mettre en place des situations de découverte, des exercices en opposition ou des matches sous forme de tournoi ou non.
Lorsqu'il est fait appel à une association, les situations peuvent aussi permettre un peu plus que la seule découverte de l'activité.
Lors des sorties, les activités peuvent encore plus ludiques comme dans les piscines ou parcs et salles de loisirs. Suivant la structure, les activités peuvent être plus ou moins dirigées.

IV - Évaluation

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien du centre de loisirs en référence aux orientations éducatives de la structure. Tout au long de l'année, les objectifs fixés par l'équipe d'animation seront évalués de façon régulière notamment lors des réunions de l'équipe. Les critères d'évaluation seront quantitatifs et qualitatifs (évolution des effectifs, retour des parents, ressentis des enfants, nombre d'activités proposées, nombre de réunions d'équipe, implication des parents…)

Une fois par an, un bilan global sera effectué pour réajuster les objectifs si nécessaire.